

## Environnement

Alors que la Chine continentale durcit sa position face aux OGM, les consommateurs hongkongais s'inquiètent du manque de réglementation sur leur territoire

<http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/76664.htm>

Alors que la Chine continentale durcit sa position face aux plantes génétiquement modifiées (GM), les consommateurs hongkongais s'inquiètent du manque de réglementation sur leur territoire.



**Champ**

**de**

**riz**

Crédits : leungchopan

Si la Chine continentale a autorisé la culture de plantes génétiquement modifiées sur son territoire dès 1997, celle-ci s'est longtemps limitée au coton, les 3.5 millions d'hectares de cultures GM (sur 143,5 millions d'hectares de terres arables) étant en quasi-totalité dédiés au coton. Cette surface de culture OGM place la Chine loin derrière les Etats-Unis (66,8 millions d'hectares), le Brésil (25,4 millions d'hectares) et l'Argentine (22,9 millions d'hectares). Devant nourrir 22% de la population mondiale avec seulement 7% des terres cultivables du monde, la Chine a entamé en 2008 un important programme de recherche et développement sur les OGM, et de nombreuses autres plantes transgéniques ont été créées (tomates, poivrons...) mais abandonnées faute de débouché commercial.

En 2009, des essais en plein champs ont été autorisés pour deux variétés de riz transgéniques résistant aux insectes, pour une durée de 5 ans, soulevant alors un mouvement de contestation et un débat de société. Ce délai vient d'expirer (le 17 août 2014) et le ministère chinois de l'agriculture a refusé le renouvellement des certificats de biosécurité sans explication officielle pour l'instant. La réglementation chinoise, assez proche de la réglementation européenne en la matière (création d'un comité national sur les biotechnologies, étiquetage obligatoire pour les aliments contenant des OGM, nécessité d'autorisation pour chaque étape des essais de culture OGM), s'est encore durcie en 2012, prônant un encadrement et un contrôle

plus stricts de la gestion des cultures et des aliments contenant des OGM. Ce durcissement fait suite aux différents scandales alimentaires qui ont éclaté lorsque du riz GM chinois non autorisé a été retrouvé chez les consommateurs jusqu'en Europe [1,2,3,4].

C'est aussi suite à ces scandales que la population hongkongaise s'est alarmée, lorsque le "*Secretary of Food and Health*" a avoué ignorer si ce riz GM non autorisé était importé ou non à Hong Kong [5]. Contrairement à la Chine continentale, il n'existe en effet pas de réglementation sur les OGM à Hong Kong. S'il n'y a aujourd'hui pas de production de plantes GM à visée commerciale sur le territoire hongkongais, il existe bien des projets de recherches dans certaines universités dont aucune n'a encore abouti à des essais en plein champs, mais rien ne l'empêche légalement. Il n'existe pas non plus d'obligation d'étiquetage des produits alimentaires contenant des OGM, le "*Centre for Food Safety*" considérant que si les produits alimentaires importés passent les tests habituels de sécurité, ils sont propres à la consommation humaine, OGM ou non.

En 2001, une consultation publique a été lancée sur cette question de l'étiquetage et, en 2002, une étude a été réalisée sur l'impact qu'aurait un affichage obligatoire du contenu OGM des produits alimentaires. Redoutant une hausse des prix si un tel étiquetage était rendu obligatoire, le gouvernement a décidé de s'en tenir à l'instauration d'un étiquetage spécifique pour les produits contenant plus de 5% d'OGM et uniquement basé sur le volontariat [6,7]. Cet étiquetage volontaire a été mis en place en 2006, et une étude récente du "*Consumer Council*" a montré son inefficacité. Sur 49 échantillons de produits à base de maïs, 12 contenaient du maïs transgénique, dont 5 (en provenance des Etats-Unis) dans des proportions bien supérieures à 5% (jusqu'à 64% !), et aucun de ces produits n'indiquait la présence d'OGM sur son étiquette. Des traces d'OGM ont même été retrouvées dans certains échantillons affichant pourtant "*OGM free*" [8]. Suite à cette étude, une proposition de loi a été faite pour introduire un programme d'évaluation obligatoire de l'innocuité de ce type de produits avant leur mise sur le marché ("*Pre-Market Safety Assesment Scheme*") [9]. Le "*Consumer Council*" considère cela comme un premier pas nécessaire mais non suffisant. Gloria Chang Wan-Ki, cheffe de programme pour Greenpeace Hong Kong, s'est inquiétée, dans un récent article publié dans le South China Morning Post, de ce manque de régulation. Elle a appelé le gouvernement à mettre en place de façon urgente un réel système de test et d'étiquetage, spécifiques aux produits alimentaires contenant des OGM et obligatoires [10].

source : <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/76664.htm>(08/09/2014)